

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

Une stratégie régionale
pour la connaissance du territoire



JANVIER 2021

Table des matières

LA STRATEGIE REGIONALE POUR LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	4
1. ACCOMPAGNER LA RELANCE DU SYSTEME PRODUCTIF	5
1.1. PREMIERES ESTIMATIONS DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES TERRITOIRES #COVID&TERRITOIRES	5
1.2. QUELLES PERSPECTIVES DE RELOCALISATION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN REGION ? #COVID&TERRITOIRES	5
1.3. LES METIERS VULNERABLES FACE A LA CRISE #COVID&TERRITOIRES	5
1.4. PORTRAIT DES « NOUVEAUX » DEMANDEURS D'EMPLOI #COVID&TERRITOIRES.....	6
1.5. DISPOSITIF D'OBSERVATION DES ENTREPRISES REGIONALES A ENJEU	6
1.6. ÉTUDE DE FAISABILITE POUR LA STRUCTURATION D'UNE FILIERE « AMENDEMENTS ORGANIQUES » ...	6
1.7. LA POURSUITE DE LA DEMARCHE PARTENARIALE AUTOUR DU FONCIER ECONOMIQUE EN REGION SUD	7
2. L'ADAPTATION DU TERRITOIRE A LA TRANSITION CLIMATIQUE.....	8
2.1. LA POPULATION POTENTIELLEMENT EXPOSEE A DE FORTES CHALEURS DANS LES ANNEES A VENIR, AVEC MISE A JOUR DU TABLEAU DE BORD SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	8
2.2. L'ADAPTATION DES VILLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	8
2.3. ANALYSE DES COUTS ET POTENTIALITES ENERGETIQUES DES STATIONS DE SKI	9
2.4. ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DES ZONES AGRICOLES PROTEGEES (ZAP)	9
2.5. CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES PLAGES A BANQUETTE DE POSIDONIE	10
3. LA MOBILITE, UN ENJEU CLE POUR UN TERRITOIRE POLYCENTRIQUE.....	10
3.1. ANALYSE DE LA MOBILITE REGIONALE ET DE L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS	10
3.2. LES MOBILITES AU PRISME DE LA CRISE DU COVID : ENJEU ET PERSPECTIVES #COVID&TERRITOIRES ..	10
3.3. LA PRATIQUE DU VELO EN REGION : ÉTAT DES LIEUX ET ENJEU DE DEVELOPPEMENT #COVID&TERRITOIRES	11
3.4. LE DEVENIR DES GARES REGIONALES ET DE LEURS USAGES EN 2030 ET 2050	11
4. VISER UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DES TERRITOIRES.....	12
4.1. ATLAS DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	12
4.2. APPUI A LA MISE EN ŒUVRE, A L'ÉVALUATION ET A L'ÉVOLUTION ÉVENTUELLE DU SRADDET	12
4.3. CAHIERS PROSPECTIFS SUR LES ENJEUX D'APRES COVID #COVID&TERRITOIRES.....	13
4.4. ACCOMPAGNEMENT DES PNR DANS LES REVISIONS DE CHARTE	13
4.5. SUD PATRIMOINE.....	13
4.6. OBSERVATOIRE DU TRES HAUT DEBIT.....	14
4.7. LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE #COVID&TERRITOIRES	14
4.8. PORTRAIT DES TERRITOIRES RURAUX EN REGION	15
4.9. REGARDS SUR LES IDENTITES MARITIMES REGIONALES	15
4.10. MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE D'OBSERVATION SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ESPACE MEDITERRANEEN.....	15
4.11. INTRODUCTION A UNE DEMARCHE DE CONSTRUCTION D'UN REFERENTIEL PARTAGE SUR LA GESTION ECONOME DE L'ESPACE	16
4.12. RÉALISATION DE LA MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES D'OCCUPATION DU SOL REGIONAL (OCSOL).....	16
4.13. RÉALISATION D'UNE CAMPAGNE D'ACQUISITION D'ORTHOPHOTO-GRAPHIES DEPARTEMENTALES....	17
4.14. ACCOMPAGNEMENT DE LA CONVENTION CEREMA REGION : OBSERVATION DES FRICHES, URBANSIMUL ET UTILISATION DES IMAGES SPATIALES	17

5.	CONTRIBUER AU DEBAT PUBLIC SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES	18
5.1.	LES RENCONTRES CONNAISSANCE DU TERRITOIRE #COVID&TERRITOIRES	18
5.2.	LE RESEAU CONNAISSANCE DU TERRITOIRE #COVID&TERRITOIRES	18
5.3.	VALORISATION DES « FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE »	19
5.4.	« SUDORAMA » : NOTICES DU PROJET WEB	19
6.	FACILITER D'ACCES A LA DONNEE ET L'USAGE DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES	20
6.1.	PRISE DE COMPETENCE INFORMATION GEOGRAPHIQUE : LE SCOTIGEO EN ANIMATION DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE EN REGION	20
6.2.	DATAUD	21
6.3.	COMPLEMENTS THEMATIQUES AUX BASES DE DONNEES GEOGRAPHIQUES UTILISEES PAR LES SERVICES DE LA REGION.....	22
6.4.	RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE SIG INTERNE AFIN DE PROPOSER DE NOUVELLES APPLICATIONS GEOGRAPHIQUES	22
6.5.	CREATION D'UNE CARTOTHEQUE	23
6.6.	CHANTIER AUTOUR DE LA CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE (DATAVIZ)	23
6.7.	MISE EN PLACE DU SIG PARTAGE ENTRE LE SERVICE CHEMIN DE FER DE PROVENCE ET LA REGIE.....	24
6.8.	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SERVICES REGIONAUX EN MATIERE D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE .	24
7.	REVISION DE LA STRATEGIE REGIONALE DE LA CONNAISSANCE.....	25

La stratégie régionale pour la connaissance du territoire

« Pour disposer d'une vision à vingt ans, la Région doit mobiliser de la connaissance et de l'expertise afin de guider son action au quotidien. Nous devons être à la pointe en matière d'études, de données et d'expertises de qualité, et partager ce savoir avec l'ensemble des acteurs et partenaires œuvrant au développement du territoire. » Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Cette exigence de veille anticipative portée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa Stratégie régionale pour la connaissance du territoire, adoptée le 20 octobre 2017, connaît une nouvelle acuité dans le contexte post crise sanitaire que nous avons traversé aux conséquences économiques et sociales d'une ampleur inédite. Les cadres partenariaux d'études, d'observation et de prospective de la connaissance du territoire sont particulièrement adaptés pour apporter les réponses innovantes et coordonnées que requiert le développement du territoire régional dans les prochaines semaines, mois et années.

Le programme d'études prévisionnel pour 2021 a été élaboré sur la base de l'enquête de recensement des besoins lancée auprès des services au premier trimestre 2020, complétée et revue suite à la crise sanitaire du covid. Cette programmation, financée sur des crédits 2020, sera déclinée en 2021 dans le cadre des quatre partenariats de la connaissance du territoire (INSEE, Agences d'urbanisme, Universités et réseau consulaire), conformément aux principes adoptés par le Conseil régional dans le cadre de la délibération 17-889 du 20 octobre 2017.

Comme en 2020, le programme d'études est bâti autour de cinq axes correspondants chacun à un ensemble de politiques publiques :

- Accompagner la relance du système productif
- L'adaptation du territoire à la transition climatique
- La mobilité, un enjeu clé pour un territoire polycentrique
- Viser un développement équilibré des territoires
- Contribuer au débat public sur les dynamiques territoriales

Les problématiques post covid

Un sixième axe transversal, signalé en rouge dans le programme, est consacré aux enjeux du post covid au carrefour des diverses compétences régionales :

- Premières estimations de l'impact de la crise sur les territoires
- Quelles perspectives de relocalisation de la production industrielle en région ?
 - Les métiers vulnérables face à la crise
- Portrait des « nouveaux » demandeurs d'emploi
- Les mobilités au prisme de la crise du Covid : enjeux et perspectives
- La pratique du vélo en région : état des lieux et enjeux de développement
- Cahiers prospectifs sur les enjeux d'après covid
- Les conséquences de la crise sanitaire sur l'hébergement touristique
- Les rencontres connaissance du territoire
- Le réseau connaissance du territoire

1. Accompagner la relance du système productif

1.1. Premières estimations de l'impact de la crise sur les territoires #COVID&TERRITOIRES

Dans la suite de l'étude sur les déterminants territoriaux du développement économique, cette étude visera à apporter un éclairage sur la capacité de résilience potentielle et réelle des territoires face à la crise, et d'alimenter les réflexions engagées par les territoires en matière de relance, notamment en les aidant à ne pas s'inscrire exclusivement dans une perspective de court terme. Elle comportera deux volets, un de nature quantitative avec une exploration statistique des données d'emploi et d'entreprises, suivi d'un volet plutôt qualitatif, qui se propose d'explorer la nature des effets locaux au travers de rencontres croisées avec un panel choisi d'acteurs économiques territoriaux, institutionnels.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Direction et service associé* : Direction générale économie emploi formation innovations et international

Partenaires : Agences d'urbanisme

1.2. Quelles perspectives de relocalisation de la production industrielle en région ? #COVID&TERRITOIRES

Cette étude visera à appréhender les impacts de la crise sanitaire en termes de relocalisation, à travers une enquête auprès d'une sélection d'établissements industriels régionaux dans la perspective de recueillir leur sentiment et analyse sur l'organisation de leur production présente et future (quel impact de la crise, quels facteurs favorisant ou limitant à une relocalisation et/ou à une limitation de leur chaîne de sous-traitance, quelles attentes vis-à-vis de l'action publique...). Le « matériau » qualitatif collecté pourrait utilement venir compléter la connaissance des services opérationnels en matière de filières et fournir un matériau de base utile aux actions du CPER visant la réindustrialisation et le soutien à la relocalisation.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Direction et service associé* : Direction du développement et du financement des entreprises

Partenaire : réseau consulaire

1.3. Les métiers vulnérables face à la crise #COVID&TERRITOIRES

France Stratégie a récemment produit une nomenclature des métiers selon trois types de vulnérabilité : économique, en conditions de vie et en conditions de travail particulièrement mis en lumière par la crise en cours. Cette étude, reprenant cette nomenclature des professions, permettrait de décrire les formes de vulnérabilité qui ont affecté les salariés de la région à l'occasion de cette crise, en comparaison avec d'autres régions proches et de la France métropolitaine.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Direction et service associé* : Direction de l'emploi, de la formation et de l'information aux métiers

Partenaire : INSEE

1.4. Portrait des « nouveaux » demandeurs d'emploi #COVID&TERRITOIRES

Cette étude serait réalisée en partenariat avec Pôle Emploi et la Direccte. Sous réserve de la disponibilité des données, il s'agirait de décrire ceux que la crise a conduit, dans la région, à passer par le chômage, plus ou moins durablement, en comparaison de ceux qui s'y trouvaient à même date les années passées. Ces nouveaux demandeurs d'emploi diffèrent-ils de ceux qui entraînent au chômage jusque-là ? Y restent-ils plus ou moins durablement ? Vers quels emplois imminent-ils le cas échéant ?

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Direction et service associé* : Direction générale économie emploi formation innovations et international

Partenaire : INSEE

1.5. Dispositif d'observation des entreprises régionales à enjeux

L'objet de cette démarche est d'améliorer qualitativement le degré de connaissance de notre tissu productif régional, et en particulier de quatre types d'entreprises (PME en forte croissance, entreprises internationalisées, entreprises en forte croissance et entreprises régionales à enjeux) dans le but d'aider en particulier au pilotage et au suivi des actions publiques régionales, en matière de politique d'innovation, d'export et d'aide au développement des entreprises. Après une forte mobilisation sur le plan méthodologique en 2020, cette démarche partenariale centrée autour des entreprises régionales se poursuivra en 2021 sous deux axes : d'une part, réaliser un dénombrement actualisé du nombre d'entreprises avec mise à disposition d'indicateurs économiques renseignant qualitativement ces entreprises, d'autre part, assurer un suivi de la conjoncture axé sur la santé des entreprises dans une perspective plus large que le champ évoqué plus haut et dans le contexte de l'après crise sanitaire.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Directions et services associés* : Direction du développement et du financement des entreprises – Direction de l'attractivité du rayonnement international et de l'innovation

Partenaire : réseau consulaire

1.6. Etude de faisabilité pour la structuration d'une filière « amendements organiques »

Le territoire régional va produire de plus en plus d'amendements organiques à partir de déchets (boues de station d'épuration, déchets fermentescibles des ménages, déchets verts). La Région souhaite construire une vraie filière économique en capacité de suppléer, au moins en partie, les engrais minéraux importés en région. L'étude doit donner à la Région les éléments de la faisabilité de construction de cette filière économique. La Région souhaite d'abord l'élaboration d'un diagnostic comportant des éléments d'appréciation du contexte (acteurs, rôles, poids économique de chacun...), qui doit conduire de façon partenariale à l'élaboration de recommandations.

1.7. La poursuite de la démarche partenariale autour du foncier économique en région SUD

Initiée en 2017, la démarche partenariale d'observation du foncier économique en région SUD rassemblant l'Etat, l'EPF, le réseau des CCI, le CRIGE et la Région, et auxquels se sont joints Rising Sud ainsi que la CMAR en 2020, a permis l'élaboration :

- d'un modèle de données régionales des espaces d'activités économiques ;
- d'une base de données régionale initialement hébergée par le Centre Régional pour l'Information Géographique, mais qui sera portée en début d'année 2021 dans l'infrastructure Datasud ;
- d'une application de websig, support cartographique de l'observatoire du foncier économique SUD Foncier Eco. Cette application propose à tout utilisateur d'interroger indépendamment chaque espace d'activités du territoire régional, ou de disposer rapidement d'éléments statistiques et cartographiques sur le territoire régional.

En 2020, le partenariat a continué son activité, par la tenue de rencontres régulières qui ont permis une large diffusion de l'application, notamment auprès de publics spécialisés. La mise à jour de la base de données a été enclenchée, qui autorise une observation continue du territoire régional, assortie de nouveaux indicateurs. L'application a également été enrichie d'un module de signalement d'erreur, pour renforcer la fiabilité des données exploitées.

Pour 2021, un des enjeux de la démarche SUD Foncier Eco est d'obtenir une plus large contribution des collectivités locales dans la base de données régionale hébergée sur Datasud. Pour ce faire, les EPCI seront associés et mobilisés au travers de différents ateliers d'animation territoriale.

En matière de travaux techniques, divers projets seront mis en place en 2021 autour de la démarche Sud Foncier Eco :

- l'enrichissement continu de la base de données des espaces d'activités économiques, en exploitant les techniques de géostatistique par exemple, doit permettre d'en approfondir la connaissance, de produire de nouveaux indicateurs et de nouvelles analyses cartographiques, qui seront publiés sur l'observatoire Sud Foncier Eco ;
- un approfondissement de la thématique du foncier disponible sera engagé, afin d'apporter des compléments quantitatifs et qualitatifs aux données actuellement proposées dans la base de données ;
- enfin, de nouvelles analyses thématiques, engagées en 2020 (travaux sur les pôles d'activités, travaux sur la mesure de l'emploi en centre-ville, ...) ou en 2021 (travaux sur l'accessibilité des zones) viendront enrichir la connaissance régionale.

2. L'adaptation du territoire à la transition climatique

2.1. La population potentiellement exposée à de fortes chaleurs dans les années à venir, avec mise à jour du tableau de bord sur le développement durable

La Région, la DREAL et l'INSEE se sont associés depuis 2014, afin d'élaborer et mettre à disposition du public un tableau de bord réunissant de nombreux indicateurs relatifs au développement durable. L'expertise conjointe des trois acteurs permet d'étayer par des chiffres les réflexions et les décisions engagées sur le territoire dans le cadre du Plan Climat Régional et du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cette expertise constitue plus largement un appui pour mener des évaluations environnementales, et élaborer le rapport annuel du développement durable. Le tableau de bord du développement durable sera actualisé en 2021 sur la base des indicateurs issus des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Ces indicateurs seront accompagnés d'une étude sur la population potentiellement exposée au changement climatique, en partenariat avec la DREAL et Météo France. Il s'agirait de mettre en lumière les espaces régionaux et les résidents les plus susceptibles dans les années à venir de souffrir du réchauffement climatique. Les épisodes de fortes chaleurs ont des conséquences d'abord sur la santé (en particulier pour les personnes âgées). Ils majorent également plusieurs risques « naturels » : sécheresse, inondations et feux de forêt - risques qui peuvent mettre en jeu des vies humaines, ainsi que le retrait- gonflement des argiles - avec des conséquences assurantielles et urbanistiques.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / Direction et service associé : Direction de la transition énergétique et des territoires – Service transition énergétique

Partenaire : INSEE

2.2. L'adaptation des villes au changement climatique

La ville est un système complexe particulièrement concerné par le changement climatique, générateur de problèmes en termes de santé et de bien-être, surtout l'été en période de fortes chaleurs. Par différents processus, les formes urbaines, la présence de végétation, l'utilisation de matériaux de construction adaptés et les usages raisonnés de l'énergie dans les bâtiments, contribuent à l'atténuation du phénomène d'îlot de chaleur urbain. Cette action aura pour objectif de réfléchir aux différents leviers d'adaptation au changement climatique avec deux volets. Le premier volet vise à organiser un séminaire d'une journée entre les services Région concernés et l'ensemble des Agences d'urbanisme de la région pour échanger sur leurs actions et expériences, et les attentes en termes de développement de la nature en ville. Par ailleurs, le second volet a pour objectif d'inciter les collectivités à intégrer la gestion des eaux pluviales dans leurs projets d'aménagement au service d'une ville perméable afin de mieux maîtriser les phénomènes de ruissellement et de risque d'inondations qui s'en suivent, mais aussi de réduire les pollutions des milieux aquatiques induites par les modes de gestion classique du pluvial. Sur la base des connaissances de terrain des Agences d'urbanisme, sur les projets visant à intégrer la gestion des eaux pluviales dans l'aménagement au

service d'une ville perméable, il est attendu de ce partenariat la rédaction d'un cahier des charges de consultation pour un appel à projet régional.

Directions et services pilotes : Direction de la biodiversité et de la mer / Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'eau

Partenaires : Agences d'urbanisme

2.3. Analyse des coûts et potentialités énergétiques des stations de ski

Les 24 domaines skiables des Alpes du Sud, qui font partie des 100 plus grandes stations françaises, ont généré 148 M€ de chiffre d'affaires et 6,5 millions de journées skieurs en 2016-2017, soit respectivement 11 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des 100 stations les plus importantes et 14 % des journées skieurs. La Région, au travers de la mise en œuvre du Contrat « Stations de demain », a conduit une politique de développement économique et touristique et d'aménagement du territoire, dotée de moyens financiers, qui a produit de nouveaux biens et services. Cependant, la stratégie de la Région doit continuer à être cohérente au regard de ses politiques publiques en lien avec la transition économique, sociale et énergétique issue du changement climatique brutal, qui produit un impact fort sur les territoires de montagne. L'étude analysera les coûts énergétiques et environnementaux des stations de ski en région Sud et des potentiels d'exploitation des énergies renouvelables de chaque site.

Direction et service pilote : Direction de la transition énergétique et des territoires – Service montagne et massif alpin

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

2.4. Etat des lieux et analyse des zones agricoles protégées (ZAP)

Mise en œuvre par la loi d'orientation agricole de 1999, les ZAP sont des servitudes d'utilité publique, visant à assurer une protection renforcée des terres agricoles sur un périmètre donné, face à l'instabilité des documents d'urbanisme. Depuis 2017, le territoire régional connaît une forte dynamique en faveur des ZAP, sous l'effet croisé de l'impulsion des Chambres d'agriculture et des leviers financiers du FEADER et aides Région: 11 ZAP approuvées (pour 7 487ha), 17 en cours de finalisation (pour 10 864 ha) et 21 en cours d'étude. Le SRADDET comprend d'ailleurs une règle (LD2-Obj49b) destinée à encourager la mise en œuvre de démarches ZAP à l'échelle intercommunale. Or, il n'existe à ce jour aucune base de données géomatique constituée, l'objectif est d'une part de constituer cette base de données en précisant les caractéristiques de chacune des ZAP (occupation du sol, % de friches,..) et, d'autre part, de déterminer les potentielles ZAP qui pourraient être créées sur le territoire régional.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service planification régionale et territoriale

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

2.5. Cartographie des principales plages à banquettes de Posidonie

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la mesure 79 du plan climat : adapter nos plages au changement climatique. Les banquettes de feuilles mortes de Posidonie sont une des solutions fondées sur la nature pour lutter contre l'érosion des plages (projet européen INTERREG MED POSBEMED2) Il s'agit à l'échelle régionale, de recenser les plages sur lesquelles on enregistre un dépôt majeur de feuilles de Posidonie chaque année, et d'y coupler une analyse plus fine des modalités de gestion de chaque plage par les gestionnaires (communes, EPCI) en lien avec une quantification (volume, fréquence de dépôts, etc...). Cela peut être réalisé en capitalisant l'ensemble des études terrain déjà conduites, en réactualisant les données (via données orthophotographiques, satellitaires, et photos in situ), et par enquête téléphonique et terrain avec les gestionnaires. Le tout devra être représenté sous forme cartographique.

Direction et service pilote : Direction de la biodiversité et de la mer - Service mer et littoral

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

3. La mobilité, un enjeu clé pour un territoire polycentrique

3.1. Analyse de la mobilité régionale et de l'offre de transports collectifs

Cette action comprend plusieurs volets. Un premier volet consiste à construire une série d'indicateurs de référence de déplacements et de cartographie permettant de définir et de comprendre la mobilité régionale, dans une optique d'aide à la décision technique et politique. Un second volet porte sur l'actualisation des temps de correspondance menée depuis 2016 à partir de la mise à jour des données annuelles aux points d'arrêt, et l'analyse des fiches horaires de la quasi-totalité des réseaux de transports urbains, interurbains et ferroviaires. Il s'agit de poursuivre l'actualisation des temps de correspondances aux points d'arrêt, à partir des données de Sud Mobilité, et d'analyser l'offre de transports collectifs sur des cas précis, à l'échelle de certaines lignes et/ou gares stratégiques de la région.

Direction et service pilote : Direction des transports régionaux et de l'intermodalité - Service mobilité et intermodalité

Partenaires : Agences d'urbanisme

3.2. Les mobilités au prisme de la crise du covid : enjeux et perspectives **#COVID&TERRITOIRES**

Cette étude en appui aux politiques de mobilités sera réalisée par un groupement d'universitaires pluridisciplinaire et de dimension régionale, afin de mettre à disposition de la direction des infrastructures et grands équipements un état des lieux des bonnes pratiques de mobilité et des tendances /changements positifs observés pendant la crise COVID 19 allant dans le sens du plan climat. Sur la base d'enquête de terrains et de synthèses problématisées, l'équipe universitaire retenue organisera des séminaires d'études scientifiques pour le compte de la

Région sur les grands sujets, qui auront été identifiés (par exemple sur le vélo et les modes actifs, les transports collectifs et les VRTC, la logistique urbaine...) avec une progression (diagnostic/enjeux, brainstorming, propositions). Entre les séances, les étudiants seront mobilisés pour affiner les hypothèses (questionnaires et entretiens). Les restitutions seront l'occasion de présenter les synthèses réalisées et pourront prendre la forme d'événements de type séminaire technique et/ou politique. Ces différentes réflexions permettront de dresser des propositions d'intervention régionale (nouveau cadre d'intervention...).

Direction et service pilote : Direction des infrastructures et des grands équipements - Service des grands équipements

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

3.3. La pratique du vélo en région : état des lieux et enjeux de développement #COVID&TERRITOIRES

Dans le cadre de cette étude, il s'agira d'analyser, sur la base d'un état des lieux, à la fois les freins et les obstacles existants au déploiement des politiques vélo (politiques, techniques et financiers), les stratégies d'acteurs et les rapports de force (élus, associations et fédérations, usagers), les difficultés à amorcer et à mettre en œuvre des changements d'usages et de pratiques pérennes. La crise sanitaire que nous traversons et le déconfinement annoncé ont incités certaines collectivités françaises à vouloir aller plus loin ou plus vite avec le déploiement d'aménagements cyclables temporaires, afin de développer l'usage du vélo. Qu'en sera-t-il après la crise ? Ces aménagements de voiries seront-ils pérennisés ? De nouvelles pratiques quotidiennes du vélo se seront-elles ancrées définitivement à la suite du confinement ? Comment faire en sorte que la politique et la pratique du vélo décolle en région ? Les échelles d'analyse privilégiées seront régionales et locales. L'action de recherche aura notamment pour objectif de réaliser un diagnostic de l'état d'avancement des politiques vélos des intercommunalités et des départements en région, et en remettant en perspective la situation régionale dans un contexte plus large et des exemples (France ou étranger) où la politique vélo et les pratiques sont fortement ancrées (clés du succès).

Direction et service pilote : Direction des infrastructures et des grands équipements – Mission prospective

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

3.4. Le devenir des gares régionales et de leurs usages en 2030 et 2050

L'objectif de cette étude est de dresser un état de l'art des réalisations actuelles ou projets les plus innovants des pôles d'échanges multimodaux et gares à l'échelle européenne et mondiale, ainsi qu'un rapide état des lieux des situations des gares ferroviaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'idée est de diversifier les services de mobilité en gare, concevoir de nouveaux usages en lien avec la démobilité à adapter selon les caractéristiques de chaque territoire : (hub de mobilité : vélo, co-voiturage, stationnement...), tiers lieux : (espace de formation et de co-working, point imprimante 3 D...), maisons de services publics ou de services au public : (télé médecine, point haut débit numérique...). La réflexion engagée intégrera à la fois la circulation des personnes et des

marchandises (cf. logistique du dernier kilomètre, mixité des usages, logistique du retour, vélo cargo...).

Direction et service pilote : Direction des infrastructures et des grands équipements – Mission prospective

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

4. Viser un développement équilibré des territoires

4.1. Atlas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le développement durable en fil rouge, ce projet conduirait à un travail coopératif entre plusieurs acteurs de la statistique et de la connaissance dans la région : Insee, Région, mais aussi Dréal, Céréma, Direccte, ORS et ARS, « ORM »-Carif... Il s'agirait de réaliser, dans la lignée de l'Atlas régional publié en 2016, et grâce aux compétences de chacun, une série de travaux portant sur les grands enjeux structurels pour la région autour du développement durable. Ces travaux, autour d'un objectif commun, feraient d'une part le point sur la situation de la région en comparaison d'autres, ainsi que du point de vue de l'évolution au fil du temps. D'autre part, ils mettraient en lumière, lorsque c'est possible, des enjeux plus conjoncturels, liés à la crise actuelle.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique

Partenaire : INSEE

4.2. Appui à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'évolution éventuelle du SRADDET

A la suite de l'approbation du SRADDET par le Préfet à l'automne 2019, il convient de s'assurer que les territoires puissent disposer d'outils pédagogiques d'accompagnement à la mise en œuvre du SRADDET, devenu opposable à leurs documents de planification. Après la réalisation d'un guide à destination des porteurs de SCOT en 2019, de guides pour l'élaboration des PCAET, PDU et Chartes de PNR en 2020, il convient de réaliser un dernier guide à destination des PLU. Ce volet sera éventuellement complété d'un focus sur le sujet de la déclinaison des règles eau, risques et agriculture dans les PLU(i) pour travailler à l'identification de bonnes pratiques, à leur présentation dans le cadre des instances de gouvernance régionales de l'eau (AGORA), des risques (Comité des Risques) et à l'agriculture et à une diffusion plus large dans le cadre de la création d'un outil de communication pédagogique et illustré. En parallèle, et dans les six mois suivant le renouvellement des élections régionales, conformément aux dispositions du CGCT, il convient d'une part de réaliser un premier bilan de mise en œuvre, et d'autre part d'initier, à la lumière de celui-ci et des dernières actualités législatives, une réflexion sur une éventuelle évolution du SRADDET.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service planification régionale et territoriale / *Direction et service associé* : Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'eau – Service eau et risques naturels

Partenaires : Agences d'urbanisme

4.3. Cahiers prospectifs sur les enjeux d'après covid #COVID&TERRITOIRES

La crise du covid 19 a révélé les vulnérabilités de notre modèle de développement, l'enjeu est désormais de penser un nouveau modèle de développement territorial soutenable, économiquement, socialement et écologiquement.

C'est le référentiel de nos politiques publiques qui doit être refondé pour lui permettre de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions. Dans cet esprit, cette action prospective vise à aborder un ensemble de problématiques ouvertes par la crise qui questionnent les modes de vie, de comportements, d'habiter et de se déplacer sur les territoires. Parmi les questions envisagées, citons les suivantes : comment concilier une appétence à vivre hors de la ville avec une injonction à la gestion économe de l'espace ? Quelles mobilités après covid ? Quels nouveaux modes de consommation ? Quels sont les impacts de la généralisation du télétravail sur les modes de vie ?

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique

Partenaires : Agences d'urbanisme

4.4. Accompagnement des PNR dans les révisions de Charte

Cette action, qui a vocation à s'inscrire dans la durée de la convention quadriennale, a débuté en 2018 avec les PNR des Alpilles et du Verdon, pour lesquels la révision de leur charte doit être engagée en 2020-2021. L'implication régionale, dans les processus de révision des Chartes de Parcs, passe notamment par la mobilisation du partenariat avec les Agences d'urbanisme, avec l'objectif de contribuer à l'élaboration des diagnostics des territoires de Parcs. Dans le cadre de la révision des chartes de Parcs naturels régionaux, poursuite de l'accompagnement assuré par les agences d'urbanisme. Après 3 années d'accompagnement sur les diagnostics de territoire, il s'agit de définir les modalités de l'accompagnement des agences auprès de plusieurs PNR dans une phase de conception des nouvelles chartes. Par ailleurs, l'INSEE réalisera une synthèse territoriale, constituée d'indicateurs disponibles sur ce parc (tableaux et figures) légèrement commentés, et réalisée dans le cadre de la révision de la charte du parc de Camargue.

Direction et service pilote : Direction de la biodiversité et de la mer – Service biodiversité, parcs et territoires ruraux

Partenaires : Agences d'urbanisme

4.5. Sud Patrimoine

Initié et développé tout au long de l'année 2020, l'application géographique Sud Patrimoine sera ouverte au public au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Ce projet répond à une commande de la Direction Générale des Services de la Région. Il a pour objectif de mettre à disposition du grand public un outil accessible via internet permettant de visualiser, sur un fond cartographique, une sélection d'éléments patrimoniaux majeurs du territoire régional, et de valoriser ainsi les actions de la Région en faveur du patrimoine.

Développé par le service sans assistance technique extérieure, Sud Patrimoine propose à l'internaute une carte interactive principale et des pages éditoriales relatives aux éléments du patrimoine présents sur notre territoire régional. Celles-ci présentent, sous forme de « tournées cartographiques », les différentes thématiques et permettent une immersion inédite dans le territoire régional.

Pour s'adapter aux spécificités du projet et proposer une information de qualité, le SCOTIGEO s'est entouré de spécialistes des différentes thématiques abordées, tant internes qu'externes.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service Connaissance territoriale et information géographique

4.6. Observatoire du Très Haut Débit

En matière de télécommunications, la Région s'est fixée comme objectif de permettre l'accès au très haut débit à tous. Avec ses partenaires publics et privés, la Région œuvre pour que l'ensemble du territoire soit couvert d'ici 2025. Dans ce contexte, le service SMART REGION et le SCOTIGEO ont élaboré un outil centralisé qui permet aux décideurs territoriaux et aux élus, d'avoir accès facilement aux données du THD, à leur représentation ainsi qu'à certains indicateurs. L'Observatoire de la couverture numérique est mis à jour régulièrement, à partir des données compilées nationalement par l'ARCEP et certaines fonctionnalités sont appelées à évoluer en 2021 pour mieux tenir compte des changements dans la réglementation ou dans l'offre technique des opérateurs (arrivée de la 5G par exemple).

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

4.7. Les conséquences de la crise sanitaire sur l'hébergement touristique #COVID&TERRITOIRES

La plateforme Airbnb modifie la structure de l'hébergement touristique, recompose le secteur et ses opérateurs, et redirige les flux de touristes. C'est cet impact que l'étude « Airbnb en région Sud : pénétration urbaine et structuration de l'accueil des touristes » lancée en 2019 a cherché à évaluer. Cette analyse a apporté un premier éclairage sur l'analyse de l'impact d'Airbnb, sur le marché de l'hébergement touristique traditionnel, et sur le marché de l'immobilier, notamment le locatif longue durée. En 2021, l'approche longitudinale sera approfondie intégrant d'autres variables de marchés en particulier celles de l'hébergement touristique traditionnel ou de l'immobilier. Elle devra être complétée avec l'analyse des conséquences économiques de la crise sanitaire sur le secteur de l'hébergement touristique, à partir des données statistiques de l'année 2020. Ce dernier volet sera centré sur la comparaison des résultats d'Airbnb à ceux des autres offres d'hébergements, afin d'observer si de nouvelles demandes et de nouvelles dynamiques territoriales ont émergé avec cette crise sanitaire qui affecte l'ensemble de l'industrie du tourisme.

Direction et service pilote : Direction de l'Attractivité du Rayonnement international et de l'Innovation – Service Attractivité et Tourisme

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

4.8. Portrait des territoires ruraux en région

La question de la ruralité est au cœur des préoccupations de la future programmation des PO FEDER/FSE 2021-2027, des réflexions menées dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle nomenclature des territoires à l'Insee, qui permettra une meilleure appréhension de la ruralité.

Cette étude visera à rendre compte des différents visages du rural en région, à partir de ce nouveau zonage d'étude définissant les espaces ruraux et incluant une dimension morphologique (densité de population) et fonctionnelle (emploi, attractivité ...). Cette étude visera par ailleurs à apporter des éléments de connaissance sur les territoires ruraux concernés par une dévitalisation des petites centralités et villes moyennes, mais aussi l'inclusion sociale et l'accès aux services, le développement des usages numériques, le développement de l'offre de soins... La Région pourra également mobiliser les données de l'observatoire THD sur la question des usages du numérique.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / Direction et service associé : Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'eau

Partenaire : INSEE

4.9. Regards sur les identités maritimes régionales

Le 26 juin 2019, la Région a lancé son « Plan Mer et littoral » dans lequel elle affirme son identité maritime et reconnaît la mer Méditerranée comme un bien commun et un trait d'union à différentes échelles : européenne, nationale, méditerranéenne et régionale. Toutefois, la Provence-Alpes-Côte d'Azur ne s'exprime pas toujours comme un territoire maritime actif, et n'est pas systématiquement identifiée en tant que tel, malgré certaines spécificités qui la distinguent d'autres régions maritimes d'Europe. C'est pourquoi, l'étude cherchera à documenter le(s) identité(s) maritime(s) des territoires de la région, les modes de vie associés et les potentiels de développement lié à la mer et au littoral. Cette action de recherche s'inscrit dans la mise en œuvre du « Plan Mer et Littoral » qui a pour objectif de nourrir un nouveau modèle de développement maritime régional, notamment autour des 3 dimensions liées à l'économie, le tourisme et l'écologie ; ces travaux seront présentés lors d'une session plénière de l'Assemblée Maritime Régionale.

Direction et service pilote : Direction de la biodiversité et de la mer - Service mer et littoral

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

4.10. Mise en place d'une démarche d'observation socio-économique de l'espace méditerranéen

Suite à l'étude de faisabilité lancée en 2019, la Région souhaite mettre en place une démarche d'observation de l'espace euro-méditerranéen dans l'objectif de disposer d'une mesure des dynamiques de flux (de personnes, de marchandises, d'investissements directs, l'étranger...) et des tendances à l'œuvre (enjeux environnementaux, climatiques, risques naturels, résilience alimentaire/

production agricole...) avec les territoires partenaires de coopération de la Région Sud en Méditerranée. L'ambition est de mettre en place cette démarche par une gouvernance plurielle associant un certain nombre d'acteurs de la coopération décentralisée avec lesquels la Région entretient des relations privilégiées, et qui pourraient être intéressés par ce dispositif : AVITEM, FEMISE, CRPM, Demomed, ANIMA, Plan Bleu, CMI-Banque mondiale....

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique / *Direction et service associé* : Direction de la coopération euro-méditerranéenne – Service coopération européenne

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

4.11. Introduction à une démarche de construction d'un référentiel partagé sur la gestion économe de l'espace

Fin 2020, la démarche de construction d'un référentiel partagé en matière d'occupation du sol régional a été amorcée à l'occasion d'un premier séminaire, relatif à la mesure de la consommation de l'espace, qui a rassemblé près d'une centaine de personnes.

En 2021 la démarche de construction d'un référentiel partagé permettant, entre autres, la gestion économe de l'espace (mesure) sera poursuivie, en lien avec la rupture opérée par le SRADDET sur le sujet.

Cette démarche pluriannuelle nécessite un important travail de dialogue avec les territoires et d'animation, et suppose par conséquent une participation active des principaux utilisateurs de données d'occupation du sol (agences d'urbanisme, syndicats mixtes de SCOT).

Pour répondre à cette attente, un second séminaire sera organisé, au premier trimestre 2021, qui précisera l'objectif régional à atteindre et initiera les ateliers à mettre en place. Plusieurs solutions ou scénarios sont en effet possibles, qui justifieront des moyens à engager plus ou moins importants selon les choix posés, et plus ou moins radicaux.

Les ateliers qui se tiendront au cours du premier semestre 2021 faciliteront le dialogue territorial sur la question et permettront de jeter les bases d'un cahier des charges du futur référentiel.

Direction et service pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service planification régionale et territoriale et Service Connaissance territoriale et information géographique

4.12. Réalisation de la mise à jour de la base de données d'occupation du sol régional (OCSOL)

En 2020, le SCOTIGEO a élaboré le cahier des charges, et a lancé le chantier de l'actualisation (millésime 2019) de la base de données d'occupation des sols jusqu'alors proposée par le CRIGE (dernier millésime disponible 2014), afin de répondre à la commande interne d'élaborer l'état zéro du SRADDET et d'être en mesure de recalculer les indicateurs liés à cette base de données, notamment les indicateurs de consommation d'espace.

Le marché a démarré en décembre 2020 avec la production d'une première image socle régionale, composée d'images acquises par le satellite SPOT 6. La phase d'interprétation actualisé

La production effective de cette actualisation se déroulera tout au long du premier semestre 2021 pour une livraison intermédiaire à l'été. Elle sera ensuite suivie d'une phase de contrôle qualité, nouveauté dans cette prestation de production. Ce contrôle a posteriori permettra de qualifier la précision générale de la base.

En parallèle de cette démarche qui permettra d'alimenter les travaux de consolidation du bilan du SRADDET, une réflexion collective avec les territoires et leurs opérateurs techniques (agences d'urbanisme, ...) sera conduite dans le cadre d'ateliers « Occupation du Sol Haute Résolution » animés par le SCOTIGEO, avec le soutien des agences d'urbanisme.

Cette réflexion, qui donnera probablement lieu à des études de cas, et peut-être à la réalisation de POC (*proof of concept*), permettra de mettre en place une méthodologie robuste et fiable susceptible de doter le territoire régional, dans son intégralité, d'une base de données unique d'occupation du sol à très haute résolution (cfr 2.1.3. – construction d'un référentiel partagé). Il est en effet essentiel pour la Région, particulièrement dans le cadre du suivi ultérieur du SRADDET, de disposer d'un socle de données de référence partagées et acceptées par tous. Cette réflexion s'appuiera sur les démarches existantes, de type MOS (mode d'occupation du sol) qui couvrent déjà une grande part du territoire régional ou de type OCS Ge. La réflexion sera conduite dans le cadre d'ateliers, qui se dérouleront au cours du premier semestre 2021, avec pour objectif de formaliser un cahier des charges suivi d'un marché à lancer au second semestre 2021.

4.13. Réalisation d'une campagne d'acquisition d'orthophotographies départementales

Le dispositif d'acquisition mutualisée de photographies aériennes numériques ortho rectifiées, initié il y a plusieurs années déjà, sera reconduit en 2021 sur les 3 départements intérieurs : Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes. Ce dispositif répond à une demande forte des territoires d'actualisation des bases de données d'images aériennes à haute résolution (20 cm). Des campagnes d'acquisition sont ainsi lancées, en général selon un cycle de 3 ans, qui permettent de rafraîchir les données existantes et de les mobiliser dans les analyses des changements du territoire.

Ce projet sera mené en concertation avec les 3 départements concernés et avec l'Institut Géographique National, qui réalise la prestation d'acquisition des images aériennes ainsi que leur traitement pour obtenir des orthophotographies de haute précision. Ces données seront ensuite mises à disposition de toute la sphère publique sur le site DataSud.fr, l'infrastructure de données géographiques régionale qui se charge de leur diffusion.

Le chantier est prévu pour durer un peu moins d'un an, la prise de vue aérienne devant être réalisée sur la période optimale d'avril à septembre, qui sera suivie d'un chantier de correction des images (ortho rectification) pour une livraison à partir de la fin 2021.

4.14. Accompagnement de la convention CEREMA Région : observation des friches, Urbansimul et utilisation des images spatiales

La Région a signé fin 2020 une convention avec le CEREMA qui vise à renforcer les liens entre les deux organismes, et à faciliter la mise en place de travaux communs.

Dans ce cadre, le SCOTIGEO accompagne ou porte plusieurs démarches. La première, pilotée par le SPRT, concerne la mise en place d'un « observatoire des friches ». Ce projet cherche à alimenter en informations fiables et de qualité, utiles à la prospection foncière dans le cadre du déploiement de politiques régionales spécifiques, telles que l'implantation d'équipements de production énergétique ou de réduction, traitement et stockage de déchets. D'abord testé sur l'espace azuréen du SRADDET, le projet sera ensuite étendu sur le territoire régional dans son ensemble si l'intérêt est confirmé.

Dans le cadre de cette convention, le SCOTIGEO et le CEREMA se sont également accordés sur la nécessité de conserver ouverts les accès à Urbansimul, dont le développement et l'extension territoriale sont désormais pris en charge par le CEREMA.

Enfin, la Région et le CEREMA souhaitent tous deux collaborer en 2021 pour une plus forte utilisation des données spatiales dans les projets environnementaux et d'aménagement. Les deux partenaires se retrouvent également dans le cadre d'une convention tierce, avec le CNES, et sont susceptibles de travailler de concert à la mise en place de « POC » (preuves de concept) via un appel à projet régional, qui permettrait de démontrer l'intérêt de l'usage des images spatiales pour la résolution de problématiques sur un large territoire (îlots de chaleur urbains, suivi des zones irriguées, ...).

5. Contribuer au débat public sur les dynamiques territoriales

5.1. Les rencontres connaissance du territoire #COVID&TERRITOIRES

L'objectif des rencontres est d'éclairer les débats publics par la diffusion et la mise en visibilité des informations à destination des citoyens et des partenaires. L'action proposée consiste à accueillir et animer des rencontres autour de sujets d'intérêt régional, dans le cadre d'un cycle de « rencontres connaissance du territoire » ouvert aux techniciens, élus, membres de la société civile, journalistes ... en mobilisant une expertise scientifique en communication et journalisme pour l'accompagnement du dispositif. La programmation de ce cycle est réalisée par un comité de programmation rassemblant l'Etat (INSEE et Université), et la Région (Service connaissance territoriale et information géographique). Ce cycle de rencontres sera construit sur la base des travaux réalisés par l'Etat (statistique publique) et la Région (partenariats de la connaissance), ainsi que leurs centres ressources dédiés (observatoires régionaux type ORM), le CESER est étroitement associé à ces rencontres. Une attention particulière sera portée aux travaux éclairant les enjeux du post-covid.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique

Partenaires : INSEE/Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

5.2. Le réseau connaissance du territoire #COVID&TERRITOIRES

Initié en 2018 et copiloté par l'INSEE et la Région, le réseau connaissance du territoire constitue une communauté d'échanges entre professionnels de l'observation des territoires au service de l'action publique. Ce réseau tient plusieurs séminaires thématiques, et un atelier cartes et données. L'objectif de l'année 2020 est de permettre son déploiement plus important sur les territoires,

en cohérence avec la prise de compétence information géographique au service des territoires. Une attention particulière sera portée aux travaux éclairant les enjeux du post-covid (territoire et santé par exemple).

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité - Service connaissance territoriale et information géographique

Partenaires : INSEE/Agences d'urbanisme

5.3. Valorisation des « Fabriques de la connaissance »

Dans la continuité de 2019, cette action du partenariat entre la Région et les universités aura pour objectif de rendre disponible les résultats des actions pour éclairer les débats publics par la diffusion et la mise en visibilité des informations sous des formats communicants. Ce projet a pour ambition de valoriser la connaissance produite dans le cadre des « Fabriques de la connaissance », par la réalisation d'un magazine dressant le bilan de l'année écoulée et la mise en place d'un colloque autour de la connaissance du territoire privilégiant l'interdisciplinarité. Cet évènement sera programmé en collaboration avec le réseau des MSH du territoire régional, dispositif clé du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour le déploiement des sciences humaines et sociales sur les sites où elles sont implantées.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

5.4. « Sudorama » : notices du projet web

En 2019, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a entamé un élargissement et un développement de l'offre à vocation éducative et culturelle, liés au déploiement des manuels et tablettes numériques dans les établissements d'enseignements généraux et professionnels.

La Région souhaite privilégier l'accès à une mémoire audiovisuelle numérique au service de nouveaux usages éducatifs et culturels proposés aux jeunes publics de la région. Elle entend développer également les voies d'accès à une connaissance commune plus large et diversifiée, basée sur les archives audiovisuelles de l'Ina. Cette illustration de la mémoire audiovisuelle des 50 dernières années a commencé à être augmentée en 2020 avec 4 parcours pédagogiques et 40 nouveaux documents accompagnés de notices rédigées par des historiens. Conçue comme un outil innovant d'accès aux archives issues des ressources de l'Ina, la fresque nommée « Sudorama » proposera une éditorialisation propre à chaque vidéo, des fonctionnalités avancées, la création de classeurs numériques pour les enseignants et leurs élèves, l'accès aux téléchargements de contenus, et des repères pédagogiques spécialement adaptés pour les enseignants et leurs élèves. Il s'agira de contribuer à l'éditorialisation d'une vingtaine de nouveaux documents, à compter de 2018, et de coordonner la création de 5 repères pédagogiques.

Direction et service pilote : Direction Générale Education Culture et Jeunesse

Partenaires : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

6. Faciliter d'accès à la donnée et l'usage des outils cartographiques

6.1. Prise de compétence Information Géographique : le SCOTIGEO en animation du nouveau partenariat pour l'information géographique en région

L'année 2021 est une année spéciale pour l'information géographique régionale. Suite à la décision de la Région d'exercer pleinement et par ses propres moyens la compétence en information géographique que lui a confiée la loi NOTRE en 2015, la Région mettra en place un nouveau partenariat régional autour de l'information géographique, SUD-IGEO. Des moyens nouveaux vont permettre au SCOTIGEO d'exercer la compétence, avec un renforcement en moyens humains conséquent qui permettra de lancer et suivre de nombreux nouveaux chantiers d'intérêt régional.

Le partenariat est à construire en 2021, qui rassemblera les principaux acteurs de l'information géographique en région (départements, métropoles et agglomérations) pour conduire ensemble des acquisitions de données nouvelles ou des projets d'organisation géomatique mutualisés et collaboratifs. Le partenariat s'appuiera sur la plate-forme Datasud, infrastructure de données et de services numériques géographiques, dont le SCOTIGEO assurera l'administration et le développement de la partie géographique, en coordination avec le service SMART.

Les projets menés auront pour objectif central d'amener la région vers son jumeau virtuel, maquette numérique territoriale en haute résolution et haute précision, susceptible d'apporter des éclairages nouveaux dans la prise de décision : données d'altimétrie haute précision, orthophotographies à très haute résolution, occupation du sol à très grande échelle seront ainsi des données de référence pour cette maquette territoriale numérique.

Le partenariat cherchera également à renforcer les collaborations entre institutions sur le plan de la géomatique, à optimiser la circulation des données numériques géographiques et à consolider les compétences de chacun, autour de projets aussi variés et importants que la gestion de l'adresse par exemple ou la connaissance du littoral, ...

L'animation de la communauté géomatique régionale, pour créer du collectif et donner du sens aux actions entreprises, sera également mise en avant, à travers plusieurs séminaires thématiques ou généralistes, largement ouverts sur les problématiques rencontrées localement ou plus globalement. Des rencontres, peut-être virtuelles, mais permettant aux professionnels du territoire de se retrouver, de s'informer et de partager ensemble sur leurs pratiques et leurs connaissances.

L'année 2021 sera consacrée à mettre en place ce nouveau partenariat, à le solidifier pour les années à venir, en étant à l'écoute des besoins des territoires et en montrant une ambition régionale légitime pour une information géographique de qualité, partagée et utilisable par tous, utile à chacun et organisée pour une plus forte efficacité.

Ce qui se traduira par des actions concrètes, à la fois sur l'animation de la communauté, sur l'acquisition de données, mais également sur le développement

du volet géographique de Datasud, et sur l'apport de fonctionnalités nouvelles au site « Connaissance du Territoire » appelé à prendre plus d'ampleur.

6.2. DataSud

Le portail DATASUD a ouvert en décembre 2019, et le site est aujourd'hui pleinement fonctionnel. Il s'accompagne d'un portail éditorial, actuellement géré par le service SMART de la Région, et qui lui permet de communiquer sur les actions régionales en faveur de l'innovation par la donnée.

L'année 2021 verra une première transformation profonde de cette infrastructure de données ouvertes et intelligentes dont la conception remonte à 2017, mais également des changements de gouvernance dans son alimentation en données, sa gestion quotidienne et son développement, à la suite du souhait de la Région d'exercer en direct sa compétence en matière d'information géographique.

La plate-forme Datasud deviendra en 2021 pour le SCOTIGEO une infrastructure essentielle, en soutien et support du nouveau partenariat pour l'information géographique régionale, Sud-IGeo, dans lequel elle jouera le rôle de plate-forme de données et de services géographiques.

En 2021, la plate-forme Datasud sera engagée vers plus de collaboratif en intégrant des capacités de contributions massives (*crowdsourcing*) et des capacités de connexion à des capteurs (Internet des Objets - *IoT*, territoires intelligents), en inscrivant de nouveaux processus de certification de la donnée par l'utilisation de la *blockchain*, en développant des fonctionnalités de recherche augmentée (*chatbot*, conciergerie de données) simplifiant la recherche pour les utilisateurs. Des fonctionnalités de *datavizualisation* seront également ajoutées, pour rendre toujours plus aisé l'usage des données présentes dans la plate-forme. L'infrastructure elle-même sera renforcée pour être en capacité d'offrir plus de possibilités aux utilisateurs, à travers la mise en place d'un véritable datalake.

Le SCOTIGEO, fortement impliqué dans le projet DataSud depuis son origine, renforcera encore son implication en 2021, dans la perspective d'assurer une place importante aux fonctionnalités géographiques dans la plate-forme, d'offrir plus de fonctionnalités permettant l'exploitation des données hébergées, et de participer aux développements des usages géographiques par son intermédiaire.

Le SCOTIGEO mettra l'accent sur l'innovation numérique par la donnée géographique et proposera aux utilisateurs de la plate-forme de données géographiques Datasud des capacités nouvelles d'exploration et d'exploitation de leurs données, en assurant par exemple la covisualisation de celles-ci dans des visionneuses ouvertes. Pour ce faire, une place importante sera donnée aux outils géographiques open source.

Le SCOTIGEO assurera également l'administration de la composante géographique, de Datasud, en prenant en charge les utilisateurs issus de la communauté géomatique régionale, ou souhaitant déposer des données géographiques dans la plate-forme. Le SCOTIGEO les accompagnera tout au long de leur cheminement sur la plate-forme, et assurera avec eux des actions visant à améliorer la qualité des données proposées.

6.3. Compléments thématiques aux bases de données géographiques utilisées par les services de la Région

Le développement technologique, en matière de gestion de l'information géographique, est une opportunité de modernisation des pratiques internes, afin d'en améliorer l'efficacité, et de simplifier l'accès à l'information par tous tout en sécurisant et en qualifiant mieux les données. Le SCOTIGEO a mis en place de nouvelles modalités de gestion de ses données géographiques, en les centralisant dans une base de données relationnelle, augmentée de capacités dédiées aux spécificités des données géographiques (PostGIS).

La migration des données disponibles en base de données facilite leur exploitation grâce à une meilleure gestion des rôles des utilisateurs : consultation, édition et mise à jour.

Les objectifs poursuivis à travers cette modernisation des pratiques de gestion de données sont :

- la centralisation,
- l'indépendance entre les données et les traitements,
- la structuration de données complexes,
- le partage simplifié des données,
- l'augmentation de la confiance des utilisateurs dans les données proposées.

Suite à cette nouvelle organisation des données, un catalogue des données disponibles et accessibles a été établi et partagé au sein du service.

Il sera plus largement diffusé en 2021, pour offrir plus de facilités à l'appropriation du patrimoine informationnel disponible.

Ce patrimoine va également continuer à croître en 2021, avec l'adjonction progressives de nouvelles thématiques. Et il devrait encore augmenter en qualité par un travail de fond entrepris au sein du service (en coordination avec les services opérationnels) visant à mieux structurer et définir les données thématiques d'importance stratégique (comme les données des lycées, ou du patrimoine immobilier régional par exemple).

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.4. Renforcement de l'infrastructure technique SIG interne afin de proposer de nouvelles applications géographiques

Fin 2020, le SCOTIGEO a acquis auprès de l'éditeur ESRI une licence ELA (Enterprise License Agreement). L'acquisition de cette licence permet au SCOTIGEO d'accéder sans restriction à une importante quantité de produits et services développés autour de l'information géographique par la société ESRI, leader mondial du domaine. Les capacités de traitement géographique et cartographique du SCOTIGEO et de l'institution sont ainsi largement augmentées, ainsi que la possibilité de déployer des applications Web géographiques à usage interne et externe.

Au cours du premier trimestre 2021, la nouvelle infrastructure technique sera déployée avec l'assistance de la DSI et de l'éditeur ESRI. Ce déploiement apportera des fonctionnalités majeures, telles qu'une sécurité renforcée par une

connexion à l'annuaire d'entreprise, et un hébergement internalisé d'applications géographiques. Mais également, ouvrira de nouveaux champs exploratoires en matière d'outils logiciels : intégration de cartes interactives dans les logiciels bureautiques de la suite Office, outils de manipulation de données massives (Insight), capacité de suivi d'objets mobiles (GeoEvent), saisie d'objets géographiques à distance, ... qui seront mis à profit progressivement en fonction des projets.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.5. Création d'une cartoθήque

Avec près de 300 cartes produites par an, la production cartographique du service est nombreuse et variée. Elle n'est pas toujours suffisamment valorisée dans les outils actuels (Intranet, Connaissance du Territoire) mais, surtout, n'est pas correctement rendue disponible à tous. En 2020, la création d'une cartoθήque en ligne, accessible à tous, a été envisagée mais sans pouvoir être mise en production. En 2021, l'idée est relancée, qui permettra à chaque utilisateur, agent régional ou grand public, d'avoir une vision exhaustive des réalisations cartographiques du service et d'effectuer des recherches avancées grâce à des fiches de métadonnées enrichies. A terme, cet outil permettra également aux services de la Région d'effectuer leurs demandes de travaux cartographiques directement en ligne.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.6. Chantier autour de la cartographie stratégique (dataviz)

Le SCOTIGEO produit de nombreuses cartes à destination des services, à ce jour plus de 300 cartes uniques par an. Répondant aux besoins des services, ces cartes sont des outils du quotidien pour poser le contexte de prises de décision, faire l'état des lieux préalable à l'action publique, ou évaluer les résultats de celles-ci. Réalisées avec les outils géomatiques dont dispose le service, elles sont le fruit d'un travail sur les données collectées par les services, traitées et croisées avec les données géographiques de référence dont dispose le SCOTIGEO.

Mais la réalisation de certains types de cartes nécessite parfois de s'extraire des outils géomatiques, outils techniques qui ont tendance à orienter la vision du cartographe sur les méthodes à employer (traitement de données, sémiologie graphique à respecter...) pour parvenir à réaliser la carte, au profit d'un recul plus profond sur les problématiques à soulever et à mettre en évidence. Il s'agit donc parfois de penser la carte beaucoup plus en amont comme une synthèse aux nombreux termes d'une équation que peut poser une problématique déterminée. En 2021, le SCOTIGEO engagera donc une action sur le sujet de la cartographie stratégique, à travers la mise en place d'ateliers de créativité cartographique, qui permettront de développer au sein du SCOTIGEO des capacités supplémentaires pour la production de cartographies stratégiques.

Ces ateliers de créativité cartographique exploreront les nouveaux modes de représentation cartographique, souvent appelés *DataVizualisations*, mais également mettront l'accès sur l'essentielle étape de conception préalable au travail de production proprement dit, étape ultime pouvant être réalisée à l'aide d'outils logiciels différents des outils géomatiques.

6.7. Mise en place du SIG partagé entre le service Chemin de fer de Provence et la régie

Le service Chemin de Fer Provence et la Régie gèrent la ligne de Chemin de Fer Provence, qui englobe de nombreux équipements : lignes, traverses, gares, ouvrages d'art (ponts, tunnels, murs), caméras etc...

Le SCOTIGEO a développé en 2020 un portail d'application websig permettant de visualiser les principaux objets géographiques du réseau (lignes, gares, ponts, etc), et ainsi de suivre l'activité du service SCFP et de la Régie, et de faire du reporting via des applications de type tableau de bord.

En particulier, la plus-value du websig réside dans la co-visualisation des propriétés foncières (cadastre) et des équipements gérés par les équipes, ainsi que la possibilité de suivre les éléments de notation (note quinquennale, note annuelle) des ouvrages d'arts, permettant d'alerter sur les ouvrages à visiter dans l'année en cours ou des diagnostics à suivre dans les bâtiments des gares.

Ce projet initié en 2019, mais qui se déroule sur plusieurs années, permet de mettre en transversalité les données et connaissances des 2 équipes autour d'une représentation commune et partagée via l'outil.

En 2021, le projet sera poursuivi avec pour objectif une augmentation des thématiques traitées, une meilleure prise en compte des techniques de mesure employées sur ce type de réseaux (PK), et l'adjonction d'outils complémentaires permettant le suivi en mobilité (enquêtes terrain). La sécurité de l'application sera également renforcée par une meilleure inclusion de celle-ci dans l'infrastructure technique du SIG régional.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.8. Assistance technique aux services régionaux en matière d'information géographique

Avec ses outils géomatiques, le SCOTIGEO est en mesure d'apporter des solutions techniques aux services régionaux pour la gestion de leurs données. Plusieurs services ont déjà fait appel au SCOTIGEO pour les accompagner au long de leur démarche de standardisation ou de centralisation de leurs données, et pour leur fournir des outils de visualisation facilitant l'appropriation de ces données ou leur première analyse.

Ainsi, le SCOTIGEO accompagne en 2021 la Direction du Patrimoine, qui a pour volonté de disposer d'une base de données harmonisée et exhaustive des propriétés régionales (propriétés foncières, immobilières), ou des terrains et bâtiments utilisés par la Région sans statut de propriété. Une application géographique sera rendue disponible au premier semestre 2021, qui permettra de consulter l'ensemble de ce patrimoine, consolidé dans une base unique.

De même, le SCOTIGEO accompagne la DTSI dans son travail d'harmonisation des bases de données de transport scolaire. En fournissant une première visionneuse capable de dispenser une vue régionale consolidée des différentes bases de données de transport hébergées par la Région, le SCOTIGEO entame un processus d'accompagnement sur le long terme qui devrait mener à l'élaboration d'une base unique régionale du système de transport, et à la diffusion d'outils susceptibles d'aider le personnel régional dans sa gestion

quotidienne de ce réseau (outils de collecte de données terrain, renforcement des capacités d'analyses spatiales, ...).

Le SCOTIGEO avait entamé en 2020 une collaboration étroite avec la DRH et a conduit un travail d'analyse géographique d'aide à la décision en matière d'affectation de personnels dans les lycées. Ce travail devrait être poursuivi en 2021, avec une ampleur nouvelle par son inscription à la liste des projets numériques Région Sud 3.0. A travers un tel projet, le SCOTIGEO devrait jouer un rôle dans l'interconnexion des systèmes d'information, et l'analyse géographique des données de ces systèmes.

Enfin, plus circonstanciel mais éventuellement de long terme, le SCOTIGEO accompagne la Direction de l'Aménagement dans la production cartographique et le suivi du COVID-19 par l'analyse des eaux usées. Une production cartographique est engagée, pour donner à voir régionalement les résultats des prélèvements effectués dans plusieurs villes de la région par le bataillon des Marins Pompiers de Marseille, et un tableau de bord de suivi de l'évolution de la pandémie sur le territoire régional devrait être mis en place.

7. Révision de la Stratégie Régionale de la Connaissance

En 2017, la Région a voté favorablement pour une Stratégie Régionale de la Connaissance ambitieuse et portée depuis par le SCOTIGEO.

Avec la prise en charge plus forte et internalisée de la compétence information géographique, mais également au regard de ces 3 années d'exercice de la Stratégie, il est apparu nécessaire et utile de faire un premier bilan de la Stratégie Régionale de la Connaissance, et de proposer les ajustements nécessaires.

En 2021, le SCOTIGEO conduira donc en assistance avec un cabinet d'étude extérieur, une analyse de ces 3 ans de développement de la connaissance du territoire, de son appropriation par les partenaires et principaux bénéficiaires. Cette étude permettra au SCOTIGEO de proposer de nouveaux axes de développement, et une feuille de route associée.

Retrouvez toutes nos publications



<http://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

Nous contacter

connaissance-territoire@maregion.sud

Nous suivre sur les réseaux sociaux



[sud.territoire](#)



[@sud_territoire](#)



[sud-territoire](#)



<http://bit.ly/COTERR-Youtube>

